

Violences domestiques faites aux femmes et filles dans la Ville de Goma

Analyse des causes, conséquences et pistes de solutions

BLANDINE MASEMO Zaïna*

Résumé

L'objectif principal de cette étude est de comprendre les violences domestiques faites aux femmes et aux filles à Goma. Spécifiquement, elle vise à identifier les causes des violences domestiques, à en déterminer les auteurs, leurs conséquences et à proposer des pistes de solutions. Pour récolter les données sur le terrain, nous avons recouru à la technique de l'observation libre désengagée, à la technique documentaire et à l'interview semi-directif. Notre population mère étant constituée des femmes et filles ayant déjà subi des violences domestiques dans la ville de Goma, nous y avons tiré un échantillon de 79 individus à travers l'échantillonnage de convenance. Nous avons abouti aux résultats ci-après : Les enquêtées comprennent diversement les violences domestiques. Coups administrés à son partenaire (34 %), privation des ressources (29 %). S'agissant de leurs causes, les enquêtés ont révélé une diversité de facteurs liés à des contextes sociaux, psychologiques, culturels et économiques. Les auteurs sont les époux (54 %), les cousins (22 %), les tuteurs (21 %), les domestiques (3 %). Parmi les conséquences qui en découlent, on note l'abandon des enfants (32 %), le traumatisme et la perte de l'estime de soi (24 %), les blessures physiques, intérieures et des maladies cardiovasculaires (14 %), le divorce (12 %), la mort (5 %). Pour pallier ce problème, les femmes et filles victimes optent pour quatre leviers : psychologique, soutien médical, juridique et socio-économique.

Mots-clés : *Violences, Violences domestiques, Femme, Fille, Genre.*

Abstract

The main objective of this study is to understand domestic violence against women and girls in Goma. Specifically, it aims to identify the causes of domestic violence, determine the perpetrators and their consequences, and propose possible

* **Assistante et Enseignante** – Chercheure à l'**Université de Goma**, Domaine des Sciences de l'homme et de la société, E-mail : blandinezaina59@gmail.com, Tél : +243 992980515.

solutions. To collect data in the field, we used the disengaged free observation technique, the documentary technique and the semi-directive interview. As our parent population was made up of women and girls who had already experienced domestic violence in the city of Goma, we drew a sample of 79 individuals through convenience sampling. The results were as follows Respondents' understanding of domestic violence varied. Beatings administered to the partner (34%), deprivation of resources (29%). As for the causes, respondents revealed a diversity of factors linked to social, psychological, cultural and economic contexts. The perpetrators were spouses (54%), cousins (22%), guardians (21%) and servants (3%). Consequences include abandonment of children (32%), trauma and loss of self-esteem (24%), physical and internal injuries and cardiovascular disease (14%), divorce (12%), death (5%). To alleviate this problem, victimized women and girls opt for four levers, including psychological, medical, legal and socio-economic support.

Key words: *Violence, Domestic violence, Woman, girl, Gender.*

1. Introduction

Les violences domestiques désignent tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre les anciens ou actuels conjoints indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage le même domicile que la victime.¹ Malgré les mesures et les stratégies de prévention mises en place partout dans le monde, les violences domestiques subsistent et leurs conséquences sont toujours aussi lourdes pour les victimes que pour la société². Elles constituent un problème social assez complexe en raison, non seulement de leur ampleur et de leur universalité, mais aussi des leurs formes particulières qu'elles peuvent arborer dans chaque société. Elles peuvent être des violences sexuelle, psychologique, maltraitance physique, économique et domestique.

¹ Article 3 de la convention d'Istanbul, RO, 2018, p.76

² Kimberlé, W. et Oristelle, B. (2005), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *In Cahier du genre*, Vol.39, N°2, pp.51-82.

En Afrique, les violences domestiques sont récurrentes dans plusieurs pays et la République Démocratique du Congo n'est pas épargnée. Dans sa partie Est, elles sont commises en grande majorité sur les femmes et les filles. Elles demeurent largement rependues et socialement acceptées. En dépit des actions de lutte et de l'accroissement du financement pour ce secteur, la tendance de cette violation de droits humains reste élevée. En 2022, 12.105 incidents de violences domestiques ont été documentés au Nord-Kivu par les membres du groupe thématique genre dans Guide de référence à l'usage des groupes thématiques sur l'égalité des sexes à travers les éléments fournis par la police spéciale de protection des femmes et enfants et la division de Genre, Famille et Enfant³. En 2023, les données violences domestiques du 1^{er} semestre montrent que 92% d'incidents ont été commis sur les femmes et les filles, alors que les hommes et les garçons survivants ne représentent que 8%⁴. Certes, outre les facteurs conjoncturels telles les situations de guerre, les déplacements et les pandémies comme (COVID 19), les violences domestiques figurent parmi les facteurs qui créent et maintiennent le taux élevé de violences en général dans la Province du Nord-Kivu⁵. En ville de Goma, des récits de vie relayés par CARITAS-Goma révèlent des cas de femmes et filles ayant grandi en subissant des violences domestiques venant de leurs pères, où seuls les garçons avaient droits aux études et elles étaient considérées comme de bonnes à rien destinées à faire le ménage⁶. Aussi, les participants à une table ronde organisée par l'ONG nationale Promotion et Appui aux Initiatives Féminines avaient-ils recensé, le mercredi 10 août 2022, 17 cas de violences domestiques en l'espace d'un mois dans des familles de l'avenue Ileto Songo au quartier Ndosho. Cette structure était partie de la documentation de différents cas dans moins d'un mois où elle a documenté 17 cas de violences domestiques dans les foyers sur l'avenue mentionnée tantôt. Certaines femmes avaient été battues, dénigrées,

³ Réseau SOS-Torture, Contribution au 2^{ème} examen périodique universel de la RDC : Les violences contre les femmes au Nord et Sud Kivu, Septembre 2022, p. 23.

⁴ Jessica, G., Conflit au Nord et au Sud Kivu : Des incidents alarmants des violences domestiques en toute impunité totale. Disponible sur https://www.gbvaor.net/sites/default/files/2025-02/GBV%20AoR_CRSV_Advocacy%20Brief_FRENCH.pdf.

⁵ Données de l'enquête menée par la Division Provinciale de Genre du Nord-Kivu, Famille et Enfants, Janvier 2023.

⁶ CARITAS-Développement Goma, La CARITAS engagée dans la lutte contre les violences domestiques, Octobre 2023. Disponible sur <https://caritasdegoma.org/la-caritas-goma-engagee-dans-la-lutte-contre-les-violences-domestiques/>.

chassées nuitamment de leurs maisons par leurs époux. Mais elles restaient toujours silencieuses par peur d'être abandonnées par ces derniers⁷. Toujours à Goma, dans la nuit du 16 au 17 avril 2023, une jeune mère de cinq enfants avait succombée suite aux coups lui infligés par son partenaire. Celui-ci lui avait violemment frappée à l'aide d'un chevron au corps, ce qui a causé une commotion cérébrale fatale. D'autres sources avaient d'ailleurs affirmé que le corps de la victime portait des traces de blessures graves⁸. Une pétition avait été lancée en ligne pour appeler les autorités à plus d'actions contre les cas de féminicides. À côté de ces cas se trouvent tant d'autres non évoqués par les femmes et filles victimes pour multiples raisons.

Eu égard à ce qui précède, notre préoccupation gravite autour de la question principale ci-après : Comment peut-on comprendre les violences domestiques faites aux femmes et filles à Goma ?

1. Quelles sont les causes des violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma ?
2. Quelles sont les auteurs des violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma ?
3. Quelles sont les conséquences des violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma ?
4. Quelles peuvent être des pistes de solution face aux violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma ?

Tenant compte des questions posées, ce travail vise principalement à comprendre les violences domestiques faites aux femmes et filles à Goma. Spécifiquement, il vise à déterminer leurs causes, de révéler le profil de leurs auteurs, d'en déterminer leurs conséquences et d'en proposer des pistes de solution.

⁷ RADIO OKAPI, *PAIF Goma : environ 17 cas de violences sexuelles et domestiques identifiés en un mois, Août 2022*, Disponible sur <https://www.radiookapi.net/2022/08/12/actualite/societe/goma-environ-17-cas-de-violences-sexuelles-et-domestiques-identifies-en>.

⁸ Agence Congolaise de Presse, *Nord-Kivu : appel à la dénonciation des violences conjugales faites aux femmes, 2023*, Disponible sur <https://acp.cd/genre/nord-kivu-appel-a-la-denonciation-des-violences-conjugales-faites-aux-femmes/>.

2. Méthode

Pour récolter les données sur le terrain, nous avons fait recours à la technique de l'observation libre désengagée, la technique documentaire et de l'interview semi directif. À travers l'observation libre désengagée⁹, nous avons été en contact avec les manifestations indirectes et publiques qui pourraient être liées au contexte de la violence domestique, et ce, à un niveau individuel. La technique documentaire,¹⁰ quant à elle, nous a aidé à lire les lois et réglementations nationales de la République Démocratique du Congo relatives aux violences basées sur le genre, aux droits des femmes et des enfants, et leur application spécifique dans la province du Nord-Kivu. Nous avons également lu les rapports des structures nationales comme la Police de Protection de la Femme et de l'Enfant et de la division provinciale du genre, famille et enfant, deux structures traitant des violences basées sur le genre dans lesquelles se retrouvent les violences domestiques. Quant à l'interview semi directif¹¹, elle nous a été utile à travers les entretiens que nous avons eus avec les femmes victimes des violences domestiques. Ces entretiens ont été possibles grâce à un guide d'interview composé de 4 thèmes élaborés. Le premier thème présentait l'identité des enquêtés. Le deuxième thème s'intéressait à la compréhension des violences domestiques faites aux femmes et aux filles. Le troisième thème insistait sur les causes et conséquences des violences conjugales. Le quatrième thème parlait des auteurs des violences domestiques ainsi que des propositions pour les éradiquer dans la ville de Goma. Notre population mère est constituée des femmes et filles ayant déjà subies des violences domestiques dans la ville de Goma. Étant donné que cette question touche l'intimité des victimes ; les dénicher s'est avéré extrêmement complexe. Pour avoir accès à ces femmes et filles victimes, nous avons fait recours aux instances de la Police de Protection de la Femme et de l'Enfant et auprès de la Division Provinciale du Genre, Famille et Enfant, deux structures traitant des questions qui touchent aux VBG. Ainsi, pour tirer l'échantillon, nous avons eu recours à l'échantillonnage de convenance. En effet, cette technique est également appelée échantillonnage accidentel ou de commodité. Pour tirer un échantillon en suivant ce modèle, nous avons inclus, dans l'étude, des

⁹ Paul, N., *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines – Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Harmattan, Paris, 1999, p. 34

¹⁰ Paul, N., Op. cit, p. 35

¹¹ Paul, N., Op. cit, p. 36

personnes qui se trouvent sur place à un moment bien déterminé. Nous avons sélectionné les sujets qui étaient facilement et commodément accessibles¹². Ainsi, avons-nous profité pendant des séances organisées par la Police de Protection de la Femme et de l'Enfant et la Division Provinciale du Genre, Famille et Enfant en faveur des femmes et filles victimes des violences domestiques pour mener nos investigations. Au mois de janvier 2025, la première structure traitait 42 cas et la seconde 37 cas des violences domestiques contre les femmes et filles victimes des violences domestiques. Ce qui nous a fait un total de 79 cas.

3. Résultats

3.1. Résultats en rapport avec la question principale

La question principale vise à comprendre les violences domestiques faites aux femmes et filles à Goma. Les données relatives à cette question se retrouvent au tableau 1.

Tableau 1. Différentes manifestations des violences domestiques selon les femmes et filles victimes

Quelles sont les manifestations de la violence domestique ?	Manifestations	f	%
	Injurier son partenaire	8	10
	Frapper son partenaire	27	34
	Priver son partenaire des ressources nécessaires	23	29
	Humilier son partenaire	9	11
	Violer son partenaire sur le plan sexuel	12	15
	Total	79	100

Les violences domestiques se manifestent par plusieurs comportements. À travers ce tableau, 34 % des femmes et filles enquêtées disent que la violence domestique se manifeste par les coups administrés à son partenaire, 23 femmes et filles victimes soit 29% soutiennent qu'elle se manifeste par la privation des ressources nécessaires à son partenaire. On note aussi que 12 enquêtées soit 15% trouvent qu'elle se manifeste par le fait de violer son partenaire sexuellement.

¹² Marcel, J.F., et Dominique, B., *Je pars en thèse – conseils épistolaires aux doctorants*, Capaodeus, Paris, 2020, p. 67.

3.2. Résultats en rapport avec la première question spécifique

La première question spécifique vise à déterminer les causes des violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma. Les résultats y afférents se retrouvent à la figure 1.

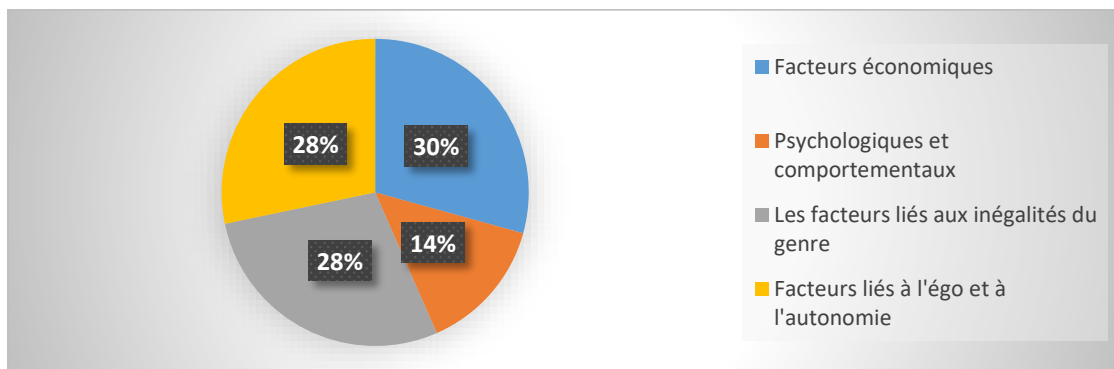


Figure 1. Facteurs explicatifs des violences domestiques contre les femmes et filles à Goma.

L'analyse des données recueillies sur les causes de violences domestiques révèle une diversité de facteurs liés à des contextes sociaux, psychologiques, culturels et économiques. Parmi les principales causes identifiées :

- **Facteurs socio-économiques (29%)** : Le chômage, la consommation de stupéfiants et certaines coutumes sont les causes les plus fréquemment mentionnées. Cela souligne l'importance des conditions socio-économiques et des pratiques traditionnelles dans la perpétuation des violences domestiques.
- **Facteurs psychologiques et comportementaux (14%)** : L'ivresse, la dépression, l'état psychologique des protagonistes ainsi que le caractère violent figurent également parmi les raisons citées. Cette catégorie met en lumière l'impact des troubles personnels dans les dynamiques familiales.
- **Facteurs liés aux inégalités de genre (28%)** : La faible sensibilisation aux droits des femmes et les pouvoirs et statuts inégalitaires témoignent d'un problème persistant de patriarcat et d'une méconnaissance des droits fondamentaux.
- **Facteurs liés à l'ego et à l'autonomie (28%)** : L'ego et le manque d'autonomie montrent que les tensions domestiques sont également influencées par des

problématiques personnelles et un déséquilibre dans les relations de pouvoir au sein du couple.

3.3 Résultats en rapport avec la deuxième question spécifique

La deuxième question spécifique de cette recherche consiste à identifier les auteurs des violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma. À la figure 2 se retrouvent différentes réponses des femmes et filles victimes des violences domestiques.

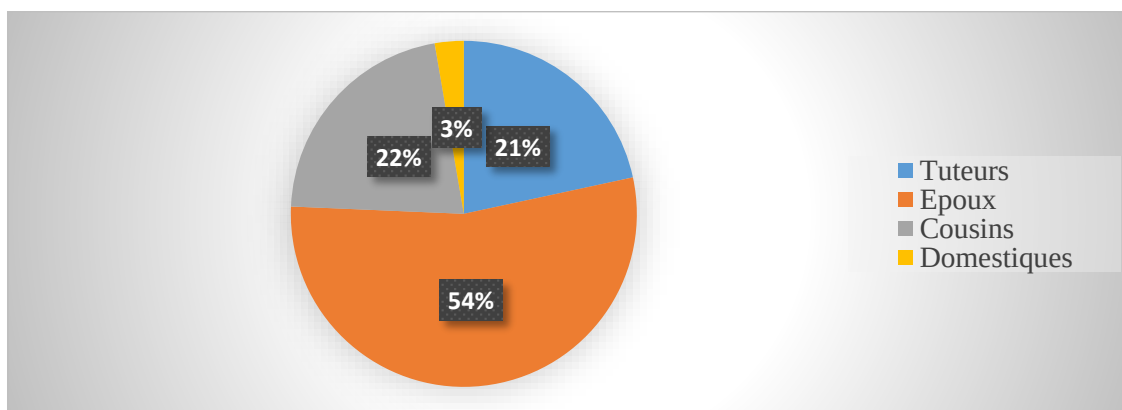


Figure 2. Auteurs des violences domestiques contre les femmes et les filles

La majorité des cas des violences domestiques sont commis par les époux (maris). Cela a été déclaré par 54% des femmes et filles enquêtées. Après vient les cousins (22%). Notons aussi que 21% des femmes et filles victimes ont déclaré que les violences domestiques sont aussi commises par les tuteurs (oncle maternel ou paternel, beaux-frères, parrains, ...) et seulement 3% d'enquêtées ont déclarés que les domestiques sont également impliqués.

3.4 Résultats en rapport avec la troisième question spécifique

La troisième question spécifique de cette recherche est de déterminer les conséquences de violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma. Les informations y afférentes se retrouvent à la figure 3.

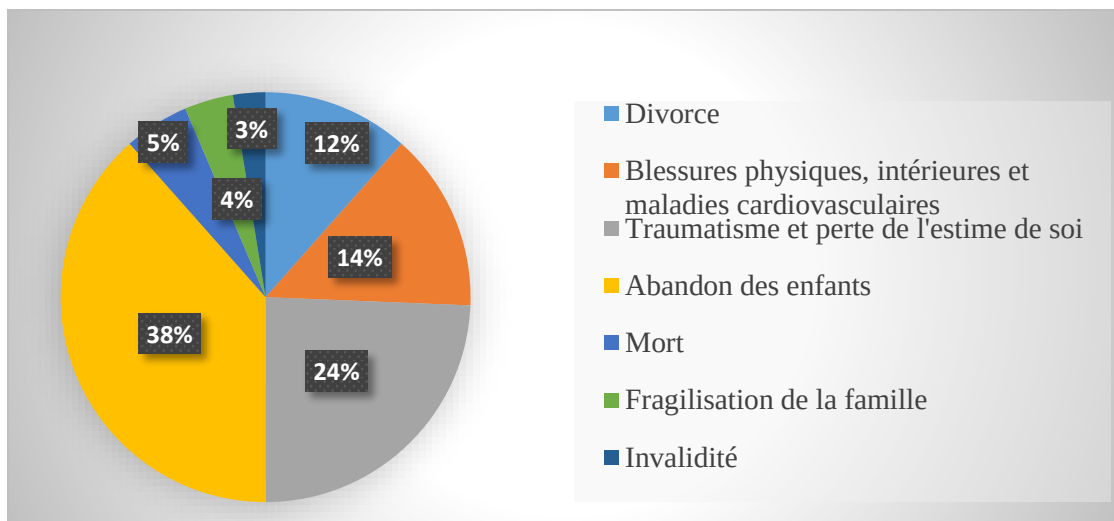


Figure 3. *Conséquences des violences domestiques*

Cette figure donne une idée sur les conséquences des violences domestiques. Ainsi, pour 32% des femmes et filles victimes interrogées, l'abandon des enfants est-il la principale conséquence des violences domestiques. Il est suivi par le traumatisme et la perte de l'estime de soi. Cela a été témoigné par 24% des enquêtées. On note aussi 14% des enquêtées qui parlent des blessures physiques, intérieures et des maladies cardiovasculaires. Toujours dans cet angle, 12% évoque des cas de divorce, 5% parlent de la mort, 4% parlent de la fragilisation de la famille et 3% parlent de l'invalidité des victimes.

3.5 Résultats en rapport avec la quatrième question spécifique

À travers la quatrième question spécifique, nous cherchons les alternatives à envisager pour mettre un terme aux violences domestiques à Goma. Les résultats y afférents se retrouvent dans la figure 4.

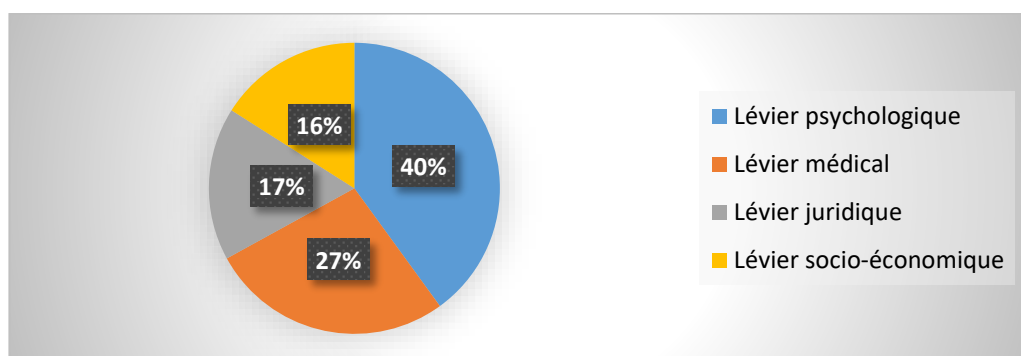


Figure 4. Solutions à envisager pour mettre un terme aux violences domestiques faites contre les femmes et filles à Goma.

Pour mettre un terme aux problèmes des violences domestiques, les femmes et filles victimes proposent d'activer quatre leviers :

- 40% des femmes disent qu'il faut activer le levier psychologique
- 27% des femmes et filles victimes trouvent qu'il faut un soutien médical (
- 17% des femmes et filles victimes préfèrent le levier juridique (recours à la justice, dénonciation, emprisonnement avec amende, intervention policière).
- 16% des femmes et filles victimes soutiennent le levier socio-économique (

4. Discussion

Cette section présente le sens des résultats obtenus au terme de l'enquête, le traitement et l'analyse des données récoltées auprès de 79 femmes et filles victimes des violences domestiques dans la ville de Goma. En même temps, nous essayons d'établir des liens entre les résultats de la présente recherche avec ceux d'autres chercheurs dans la même thématique.

Ainsi, le tableau 1 et les figures 1, 2, 3, sont ceux qui seront concernées par cette discussion.

Au tableau 1 relatif aux différentes manifestations des violences domestiques, 34 % des femmes et filles enquêtées disent que la violence domestique se manifeste par des coups administrés à son partenaire, 23 femmes et filles victimes soit 29% soutiennent qu'elle se manifeste par la privation des ressources nécessaires à son partenaire. On note aussi que 12 enquêtées soit 15% trouvent qu'elle se manifeste par le fait de violer son partenaire sexuellement. Ces résultats corroborent avec la recherche de Schwander M'pende¹³. En effet, ce dernier soutient qu'on est en présence d'une violence domestique dès lors qu'une personne exerce ou menace d'exercer une violence physique, psychique ou sexuelle au sein d'une relation familiale, conjugale ou maritale en cours ou dissoute. De là, il précise quelques caractéristiques des violences domestiques qui permettent de les différencier avec d'autres formes de violences. Ainsi, précise-t-il que pour la violence

¹³ Schwander, M., Evaluation du degré de gravité de la violence domestique, *In Schweizerische Zeitschrift für Strafrecht*, vol. 121, cahier 2. Berne. Social Insight. 2012.

domestique, il existe un lien émotionnel entre l'auteur et la victime. Ce lien subsiste souvent même après une séparation ou un divorce. Les actes violents se déroulent la majeure partie du temps à la maison, c'est-à-dire dans un endroit censé offrir sécurité et protection. En exerçant ou en menaçant d'exercer une violence corporelle, une violence sexuelle ou une violence psychique (grave), l'auteur de violence porte atteinte à l'intégrité corporelle et/ou psychique de la victime.

S'agissant de la figure 1 relative aux facteurs explicatifs des violences domestiques contre les femmes et filles à Goma, 29% des femmes et filles victimes enquêtées soutiennent qu'elles sont dues aux facteurs socio-économiques comme le chômage et certaines coutumes rétrogrades. On note également 28% qui prétendent que ces violences sont dues aux facteurs liés aux inégalités de genre, 28% encore disent qu'elles sont plutôt causées par les facteurs liés à l'égo et à l'autonomie et 14% prétendent que ces violences sont dues aux facteurs psychologiques et comportementaux. Ces résultats sont en rapport avec la réflexion d'Archelle Godier¹⁴. Cette dernière pense que les rapports de force développés de manière inégale à travers l'histoire entre les hommes et les femmes en constituent une cause indirecte, la violence domestique présentant en ce sens un caractère structurel et systémique. Les crises sociales, économiques et personnelles liées à certaines dynamiques culturelles, à des changements au sein du couple, à des disparités de pouvoir interfamiliales, à des dépendances et/ou à une situation d'isolement constituent les causes directes de la violence domestique. La consommation d'alcool, les expériences personnelles de la violence, la possessivité et l'image traditionnelle des femmes chez l'auteur de la violence sont quelques exemples des causes. Cependant, ces résultats s'éloignent de ceux de Luc CHRISTIANSEN.¹⁵ En effet, à travers les statistiques fournies, il révèle que 51 % des Africaines considèrent que leurs maris ont raison de les battre quand elles sortent sans leur autorisation, ne s'occupent pas bien des enfants, argumentent, refusent d'avoir un rapport sexuel ou laissent brûler le repas. Voilà qui donne à réfléchir.

¹⁴ Archelle, G., *Les violences domestiques face aux divers origines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2021, p.45.

¹⁵ Luc, C., *Violences domestiques et pauvreté en Afrique : quand les coups du mari ont la douceur du miel*. Disponible sur <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/violences-domestiques-et-pauvrete-en-afrique-quand-les-coups-du-mari-ont-la-douceur-du-miel>.

Pour ce qui concerne les auteurs de violences domestiques à la figure 2, les femmes et filles victimes disent que la majorité des cas sont commis par les époux (maris). Cela a été déclaré par 54% des femmes et filles enquêtées. Après vient les cousins (22%). Notons aussi que 21% des femmes et filles victimes ont déclaré que les violences domestiques sont aussi commises par les tuteurs (oncle maternel ou paternel, beaux-frères, parrains, ...) et seulement 3% d'enquêtées ont déclarés que les domestiques sont également impliqués. Cette étude corrobore avec les travaux de la cour de compte de Genève. En effet, en 2023, les hommes représentaient 73 % des personnes prévenues (c'est-à-dire 762 auteurs identifiés par la police) dans le canton de Genève. Cette proportion est identique dans le reste de la Suisse. Toutefois, cette même étude révèle que la part des femmes prévenues de violences domestiques a sensiblement augmenté au cours de la période 2009-2023 passant de 21 % à 27 %. Cette tendance à la hausse apparaît à Genève et dans le reste de la Suisse.

En parlant des conséquences des violences domestiques sur les femmes et filles victimes, à la figure 3, 32% des femmes et filles victimes interrogées, évoquent l'abandon des enfants comme la principale conséquence des violences domestiques. Il est suivi par le traumatisme et la perte de l'estime de soi. Cela a été témoigné par 24% des enquêtées. On note aussi 14% des enquêtées qui parlent des blessures physiques, intérieures et des maladies cardiovasculaires. Toujours dans cet angle, 12% évoque des cas de divorce, 5% parlent de la mort, 4% parlent de la fragilisation de la famille et 3% parlent de l'invalidité des victimes. Ces données mettent en évidence que les violences domestiques engendrent des conséquences multidimensionnelles qui touchent la santé, la cohésion familiale et la dynamique sociale. Les interventions pour contrer ces violences devraient inclure un soutien médical, psychologique, social et économique pour atténuer ces effets dévastateurs. Ces résultats cadrent avec les travaux de l'Organisation Internationale du Travail. En effet, pour l'OIT, les retombées de la violence domestique trouve parfois sa source dans le foyer, mais peut s'étendre au monde du travail. C'est le cas lorsque le partenaire violent, par exemple, suit la victime à son lieu de travail, utilise les technologies téléphoniques ou informatiques liées au travail pour l'intimider, la harceler ou la contrôler, voire l'empêche de quitter le foyer pour aller travailler. La violence domestique peut également s'étendre au monde du travail en raison du stress et des traumatismes qu'elle provoque, ce qui peut nuire à la capacité de travail

de la victime comme celle de l'agresseur. La violence domestique a un impact dévastateur sur la santé physique et mentale des travailleurs; poussée à l'extrême, elle peut même causer des décès. En outre, elle entraîne parfois la dépendance économique de la victime, l'empêchant ainsi de quitter un partenaire violent, d'entrer sur le marché du travail et d'y faire carrière¹⁶.

Pour ce qui est des solutions à envisager pour endiguer ce problème, quatre leviers peuvent être envisagés.

- 40% des femmes disent qu'il faut activer le levier psychologique
- 27% des femmes et filles victimes trouvent qu'il faut un soutien médical
- 17% des femmes et filles victimes préfèrent le levier juridique (recours à la justice, dénonciation, emprisonnement avec amende, intervention policière).
- 16% des femmes et filles victimes soutiennent le levier socio-économique.

Ces résultats cadrent avec le travail d'Edwin Mimi-Mwaka¹⁷. En effet, pour elle, dans le contexte particulier de la République Démocratique du Congo, il est plus qu'urgent et salutaire de développer des solutions enracinées dans ses propres réalités culturelles et historiques pour lutter efficacement contre les violences domestiques. En effet, la femme mérite d'être respectée et protégée, qu'il est impératif de mettre en place certains mécanismes pouvant la sécuriser. Nous ne pouvons pas d'un État de droit dans un pays où une femme sur dix court le risque de perdre sa vie chaque jour, alors qu'elle est actrice de développement. Ces résultats cadrent avec ceux de Guisela Patard et Frédéric Ouellet qui ont tentées de dégager quelques pistes de solution pour mettre un terme aux violences domestiques. Elles indiquent que 80,5 % des répondantes ont dévoilé la violence à une source informelle (famille, amis, voisins, collègues) et 63,8 % à une source formelle (police, professionnels de santé, services pour les victimes)¹⁸. Barrett et Saint Pierre ont analysé l'enquête sociale générale de 2009 et ont retrouvé des taux similaires à ceux d'Ansara et Hindin avec 79,6 % des répondants ayant sollicité de l'aide auprès d'une

¹⁶ Organisation Internationale du Travail, *L'impact de la violence domestique sur le monde du Travail*, Genève, Suisse, p.2

¹⁷ Edwin, N.M., *Analyse des causes profondes et solutions au phénomène des féminicides en République Démocratique du Congo*, In *Revue des droits de l'homme*, N°23, Vol.3, p.54

¹⁸ Guisela, P., et Frédéric, O., « Violences en contexte conjugal et stratégies de protections adoptées par les femmes », In *Open Edition Journal*, n°3, Vol.1, 2021, p.4

source informelle et 53,3 % ayant fait appel à au moins un service d'aide formelle¹⁹. À partir d'une étude nationale espagnole de 2015, Domenech del Rio et Sirvent Garcia del Valle observent des taux assez semblables avec 75,6 % des femmes ayant réalisé l'entrevue indiquant qu'elles ont dévoilé les violences subies à leur environnement social et 45 % à un service d'aide formelle²⁰.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif principal de comprendre les violences domestiques faites aux femmes et aux filles à Goma. Spécifiquement, elle visait à identifier les causes des violences domestiques perpétrées contre les femmes et les filles dans la ville de Goma, à en déterminer les auteurs, leurs conséquences et à proposer des pistes de solutions. Pour récolter les données sur le terrain, nous avons eu recours à la technique de l'observation libre désengagée, à la technique documentaire et à l'interview semi-directif. Notre population mère était constituée des femmes et filles ayant déjà subi des violences domestiques dans la ville de Goma. Ainsi, pour tirer l'échantillon, nous avons eu recours à l'échantillonnage de convenance. À travers cette technique, nous avons identifié 79 femmes et filles victimes des violences domestiques que nous avons interviewées. Avec cet échantillon, nous avons abouti aux résultats ci-après : Pour ce qui est de la compréhension des violences domestiques faites aux femmes, 34 % enquêtées disent que la violence domestique se manifeste par les coups administrés à son partenaire, 23 femmes et filles victimes soit 29 % soutiennent qu'elle se manifeste par la privation des ressources nécessaires à son partenaire. S'agissant de leurs causes, les enquêtées ont révélé une diversité de facteurs liés à des contextes sociaux, psychologiques, culturels et économiques. En voulant identifier les auteurs des violences, les enquêtées ont révélé que la majorité des cas de violences domestiques sont commis par les époux (maris). Cela a été déclaré par 54 % des femmes et filles enquêtées. Après viennent les cousins (22 %). Notons aussi que 21 % des femmes et filles victimes ont déclaré que les violences

¹⁹ Barret, N.J., et St Pierre, M., "Variations in women's help seeking in response to intimate partner violence: findings a canadian population-based study", *In violence against women*, Vol.1, N°17, 2011, pp.47-70.

²⁰ Domenech, D., et Sirvent, G., "Influence of intimate partner violence severity on the help-seeking strategies of female victims and the influence of social reactions to violence disclosure on the process of leaving a violence relationship", *In Journal of international violence*, Vol.2, N°4, 2018, p.7.

domestiques sont aussi commises par les tuteurs (oncle maternel ou paternel, beaux-frères, parrains, ...). Et seulement 3 % d'enquêtées ont déclaré que les domestiques sont également impliqués. Plusieurs conséquences en découlent. Ainsi, pour 32 % des femmes et filles victimes interrogées, l'abandon des enfants est la principale conséquence des violences domestiques. Il est suivi par le traumatisme et la perte de l'estime de soi. Cela a été témoigné par 24 % des enquêtées. On note aussi 14 % des enquêtées qui parlent des blessures physiques, intérieures et des maladies cardiovasculaires. Toujours dans cet angle, 12 % évoque des cas de divorce, 5 % parlent de la mort, 4 % parlent de la fragilisation de la famille et 3 % parlent de l'invalidité des victimes. Pour résoudre ce phénomène, 40 % des femmes proposent d'activer le levier psychologique, 27 % trouvent qu'il faut un soutien médical, 17 % préfèrent le levier juridique alors que 16 % des femmes et filles victimes soutiennent le levier socio-économique.

Références bibliographiques

- Agence Congolaise de Presse, Nord-Kivu : appel à la dénonciation des violences conjugales faites aux femmes, 2023. Disponible sur <https://acp.cd/genre/nord-kivu-appel-a-la-denonciation-des-violences-conjugales-faites-aux-femmes/>.
- Archelle, G., *Les violences domestiques face aux divers origines*, Presses Universitaires de France, Paris, 2021.
- Barret, N.J., et St Pierre, M., "Variations in women's help seeking in response to intimate partner violence: findings a canadian population-based study", *In violence against women*, Vol.1, N°17, 2011, pp.47-70.
- CARITAS-Développement Goma, La CARITAS engagée dans la lutte contre les violences domestiques, Octobre 2023. Disponible sur <https://caritasdegoma.org/la-caritas-goma-engagee-dans-la-lutte-contre-les-violences-domestiques/>.
- Convention d'Istanbul, RO, 2018, 23p.
- Division Provinciale de Genre, Famille et Enfants, Janvier 2023.
- Domenech, D., et Sirvent, G., "Influence of intimate partner violence severity on the help-seeking strategies of female victims and the influence of social reactions to violence disclosure on the process of leaving a violence relationship", *In Journal of international violence*, Vol.2, N°4, 2018, pp.65-79.

- Edwin, N.M., Analyse des causes profondes et solutions au phénomène des féminicides en République Démocratique du Congo, *In Revue des droits de l'homme*, N°23, Vol.3, pp. 51-62
- Guisela, P., et Frédéric, O., « Violences en contexte conjugal et stratégies de protections adoptées par les femmes », *In Open Edition Journal*, n°3, Vol.1, 2021, pp.45-57
- Jessica, G., Conflit au Nord et au Sud Kivu : Des incidents alarmants des violences domestiques en toute impunité totale. Disponible sur https://www.gbvaor.net/sites/default/files/202502/GBV%20AoR_CRSV_Advocacy%20Brief_FRENCH.pdf.
- John, B., Les causes de la violence domestiques, Les éditions flammarion, Paris, 2020, 112p.
- Kimberlé, W. et Oristelle, B. (2005), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *In Cahier du genre*, Vol.39, N°2, pp.51-82.
- Luc, C., Violences domestiques et pauvreté en Afrique : quand les coups du Mari ont la douceur du miel. Disponible sur <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/violences-domestiques-et-pauvrete-en-afrique-quand-les-coups-du-mari-ont-la-douceur-du-miel>.
- Marcel, J.F., et Dominique, B., *Je pars en thèse – conseils épistolaires aux doctorants*, Capaodeus, Paris, 2020.
- Organisation Internationale du Travail, L'impact de la violence domestique sur le monde du Travail, Genève, Suisse, 34p.
- Paul, N., *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines – Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Harmattan, Paris, 1999.
- Radio Okapi, *PAIF Goma : environ 17 cas de violences sexuelles et domestiques identifiés en un mois, Août 2022*. Disponible sur <https://www.radiookapi.net/2022/08/12/actualite/societe/goma-environ-17-cas-de-violences-sexuelles-et-domestiques-identifies-en>.
- Réseau SOS-Torture, Contribution au 2^{ème} examen périodique universel de la RDC : Les violences contre les femmes au Nord et Sud Kivu, Septembre 2022, 45p.

- Schwander, M., Evaluation du degré de gravité de la violence domestique, *In Schweizerische Zeitschrift für Strafrecht*, vol. 121, cahier 2. Berne. Social Insight. 2012.

